

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge
Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge
Band: - (1997)

Rubrik: Asie et Pacifique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CICR/D. Sansoni

Si elles bénéficient de l'aide nécessaire, les personnes déplacées peuvent recommencer à subvenir à leurs besoins. Dans l'est de Sri Lanka, plus de 1 000 familles ont reçu des assortiments de semences et des houes. En 1997, le CICR a distribué au total 6 270 tonnes de semences et d'outils agricoles pour une valeur de 7,4 millions de francs suisses.

Sous-continent indien et Myanmar

Délégations CICR :

Afghanistan, Pakistan, Sri Lanka

Délégation régionale CICR :

New Delhi

Asie du Sud-Est et Extrême-Orient

Délégation CICR :

Cambodge

Délégations régionales CICR :

Bangkok, Djakarta, Manille

Personnel :

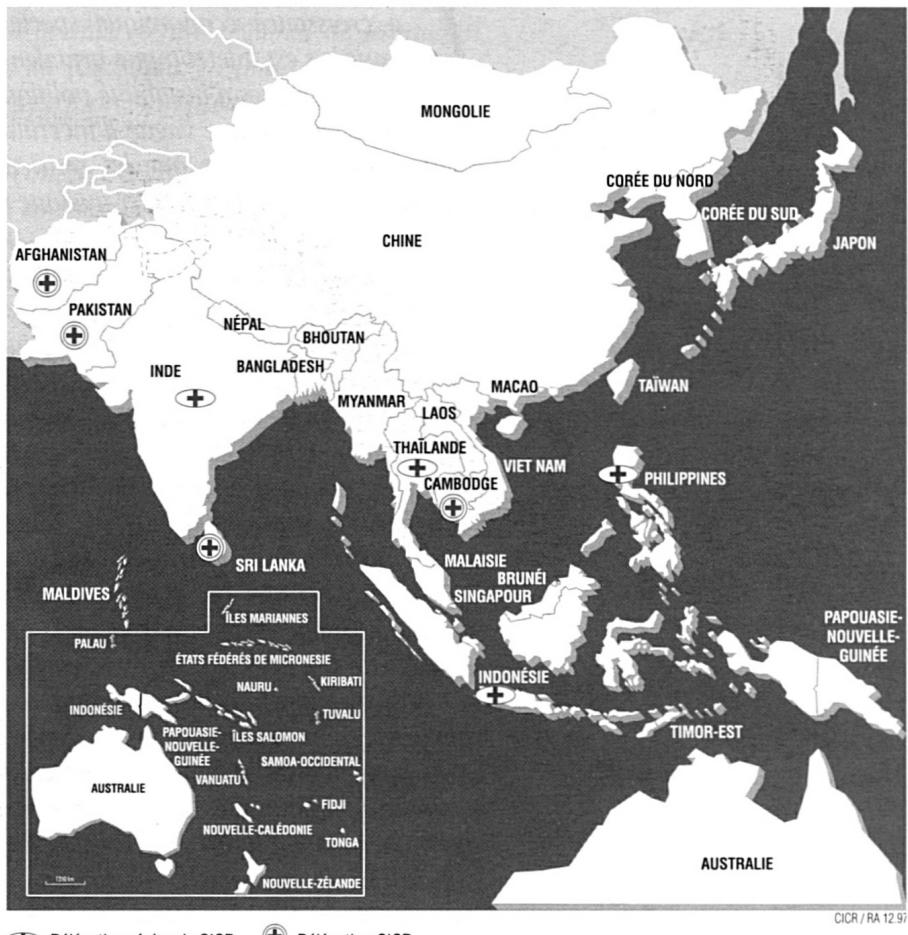
Expatriés CICR ¹ :	196
Sociétés nationales ¹ :	48
Employés locaux ² :	1 604

Dépenses totales :

CHF 109 802 192

Répartition des dépenses : CHF

Protection/activités	
de recherches :	27 161 002
Secours matériels :	39 365 956
Activités de santé :	21 828 341
Coopération avec les	
Sociétés nationales :	3 970 787
Diffusion/promotion :	3 880 192
Soutien opérationnel :	7 236 906
Participation aux	
frais généraux :	6 359 008



¹ effectifs calculés sur une moyenne annuelle

² sous contrat CICR, au 31 décembre 1997

ASIE ET PACIFIQUE

La croissance économique spectaculaire qui se poursuivait depuis des années s'est interrompue brutalement en 1997 en Asie de l'Est, entraînant de nouveaux risques d'instabilité politique. En effet, les bouleversements dus à la crise ont déclenché une vague d'incertitudes, de dettes et d'espoirs brisés. Si l'on pouvait s'attendre à ce que les restrictions imposées de ce fait aux dépenses publiques contribuent à calmer quelque peu une course aux armements préoccupante dans cette partie du monde, un certain nombre de tensions à l'échelle de la région entière ont néanmoins continué à susciter des préoccupations. Les tentatives de règlement des conflits existants, en particulier en Asie du Sud, n'ont cessé d'échouer, et le non-respect du droit international humanitaire a provoqué de nouvelles souffrances aussi atroces qu'inutiles.

Comme les années précédentes, l'Afghanistan a été le théâtre de la plus grande opération du CICR, et le sort de la population civile du pays est demeuré l'une des préoccupations majeures de l'institution. Les habitants de Kaboul ont connu une nouvelle année de difficultés croissantes, tandis que la guerre s'est étendue vers le nord, jusqu'à Mazar-i-Sharif, et vers l'ouest, jusqu'à Herat. Comme à de nombreuses reprises par le passé, des civils ont été chassés de leurs foyers et jetés dans des campagnes stériles et inhospitalières. Les délégués du CICR se sont efforcés de soulager leur détresse, en faisant le maximum pour assurer des soins médicaux appropriés au plus grand nombre possible de personnes, en fournissant les secours nécessaires à leur survie et en cherchant à rétablir des conditions dans lesquelles les habitants pourraient retrouver un certain degré d'autonomie. Comme à l'accoutumée, le CICR a joué un rôle directeur dans la rééducation des personnes rendues infirmes par le conflit dans ce pays infesté de mines, et a utilisé son réseau de messages Croix-Rouge pour permettre à un nombre croissant de familles de rester en contact avec des parents dont elles avaient été séparées par les combats. Accepté comme intermédiaire neutre dans l'ensemble de l'Afghanistan, le CICR a continué à visiter de nombreux détenus et a fait le maximum pour veiller à ce que leurs conditions de détention et le traitement qui leur était réservé corresponde aux normes internationales en la matière.

Le nord et l'est de Sri Lanka ont été une fois de plus le théâtre de violents affrontements pendant une nouvelle année de guerre. Les forces gouvernementales ont mené un combat acharné pour ouvrir une route terrestre sûre vers la péninsule de Jaffna. Les délégués n'ont pas ménagé leurs efforts pour répondre aux besoins des civils dans les régions où les affrontements armés, auxquels s'ajoutait la sécheresse, rendaient toute existence normale impossible. Les soins médicaux ont représenté une part importante de leurs activités, au même titre que celles concernant l'eau et l'assainissement. Le CICR a aussi poursuivi son action en faveur des détenus et a plaidé pour le respect du droit humanitaire.

Au mois d'août, le CICR a ouvert son premier centre régional de formation (pour l'Asie et le Pacifique) et organisé au Rajasthan, en Inde, à l'intention du personnel de la région, son premier cours de formation préliminaire en dehors de Suisse.

Les délégués en poste à New Delhi ont continué à visiter les personnes détenues en relation avec la situation dans l'État du Jammu-et-Cachemire. La délégation régionale a par ailleurs poursuivi son programme destiné à faire mieux connaître et respecter le droit humanitaire au sein des forces de sécurité de la région.

Les dissensions entre les deux partis au pouvoir au Cambodge ont débouché sur un conflit ouvert en juillet, et des affrontements ont eu lieu dans les rues de Phnom Penh. Les délégués sont venus en aide aux victimes alors que le pays semblait à deux doigts de la guerre civile. Tout au long de l'année, le CICR a poursuivi ses activités dans divers domaines : protection des détenus, collecte de sang, aide matérielle aux établissements de santé, programmes orthopédiques, promotion du droit humanitaire et sensibilisation au danger que représentent les millions de mines qui infestent le sol du Cambodge.

La délégation régionale à Bangkok a poursuivi sa vaste gamme d'activités, en particulier son programme de diffusion du droit humanitaire dans l'ensemble de l'Extrême-Orient.

Les délégués en poste à Djakarta ont continué leurs activités concernant les conditions de détention et la diffusion dans une région où les effets combinés de la crise économique et des changements climatiques ont exacerbé les tensions existantes. Une sécheresse catastrophique dans toute la région a provoqué la famine pour les habitants de villages isolés en Irian Jaya, déjà durement éprouvés par la situation de tension permanente sur place.

Le processus de paix s'est poursuivi aux Philippines, tandis que le CICR a continué ses visites de détenus et est venu en aide aux victimes des combats sur l'île de Mindanao.

L'événement historique qu'a représenté la signature, au mois de décembre, d'un traité interdisant l'emploi, le stockage, la production et le transfert des mines anti-personnel a marqué l'apogée d'une longue campagne dans laquelle le CICR a joué un rôle important, grâce, dans une large mesure, au travail de ses responsables des relations avec les médias dans plusieurs délégations de la région.



Sous-continent indien et Myanmar

AFGHANISTAN

En Afghanistan, l'année 1997 s'est terminée à peu de chose près comme elle avait commencé, les deux tiers méridionaux du pays — y compris la capitale, Kaboul — restant aux mains des talibans, mouvement principalement d'ethnie pachtoune, basé à Kandahar et placé sous le commandement du mollah Mohammad Omar. Tout au long de l'année, les forces des talibans ont eu à faire face à trois grands groupes d'opposition : le parti Jamiat-i-Islami (à dominante tadjike) du commandant Massoud et du professeur Rabbani, le parti Jumbesh, regroupant essentiellement des Ouzbeks, sous l'autorité des généraux Dostom et Malik, et les deux factions hazara du Hezb-i-Wahdat des chefs chiites Karim Khalili et Mohammed Akbari. Les rivalités et les changements d'alliances, à l'intérieur et en dehors

de la coalition d'opposition, ont donné lieu à de violents combats à Mazar-i-Sharif et autour de la ville pendant l'été, sans toutefois que la situation sur le terrain s'en trouve modifiée et, à la fin de l'année, les talibans ne contrôlaient aucune zone dans le nord du pays, à l'exception de l'enclave de Kunduz, dont la population est à prédominance pachtoune.

Ainsi, leur pays restant le principal théâtre d'un jeu de pouvoir complexe à l'échelle de toute la région, la population afghane, prise dans un conflit cruel et apparemment sans issue, a connu une nouvelle année de souffrances. Après dix-huit ans de combats, 1997 a vu l'économie du pays exsangue, les établissements médicaux submergés et la population, éprouvée, réduite à affronter non seulement les balles et les obus, mais encore une inflation galopante, la pénurie de vivres, la maladie et le désespoir.

Le CICR est resté vivement préoccupé par les violations du droit international humanitaire. Il n'a cessé de rappeler à toutes les parties au conflit leurs obligations à l'égard des personnes protégées par cette branche du droit, et la nécessité de res-

pecter les règles qu'elle définit concernant la conduite des hostilités. Les délégués se sont efforcés de vérifier les informations reçues au sujet des détenus, ont demandé à avoir accès à toutes les personnes incarcérées, et ont entrepris des démarches confidentielles auprès de toutes les parties au conflit pour les appeler à mieux respecter le droit des conflits armés.

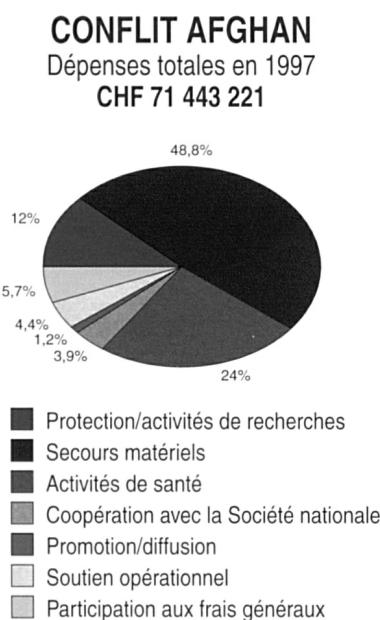
Au mois d'octobre, un employé du CICR a tragiquement été tué par une balle perdue, alors qu'il conduisait un véhicule dans un convoi pris sous des tirs croisés.

Depuis des années, d'innombrables Afghans ont été chassés de leur foyer par la violence déchaînée autour d'eux. La période considérée ici n'a pas fait exception. Au début de l'année, alors que le rude hiver afghan n'avait pas encore relâché son emprise, des civils ont été jetés sur les routes par dizaines de milliers avec pour tous biens les objets qu'ils pouvaient transporter sur leur dos. Si quelques-uns ont eu la chance de trouver refuge auprès de parents ou d'amis, plusieurs régions ont vite été saturées par l'afflux de personnes déplacées. Lorsque quelque 9 000 d'entre elles se sont retrouvées dans la ville de Herat, dans le nord-ouest du pays, sans abri et pourvues tout juste du strict minimum pour survivre, la délégation du CICR a installé un camp à la périphérie de la ville. Elle a fourni un grand nombre de tentes, de citernes à eau et de jerrycans, et a creusé des puits, construit des latrines et pris d'autres mesures pour tenter d'assurer un approvisionnement suffisant en eau et des conditions d'hygiène acceptables pour une population correspondant à la capacité d'accueil du camp, c'est-à-dire 30 000 personnes. Des travaux d'assainissement ont aussi été effectués dans d'autres camps à proximité de la ville, et deux centres de soins ambulatoires ont été ouverts, en collaboration avec le Croissant-Rouge afghan. Les délégués ont distribué des vivres aux habitants du camp. Ils ont également fourni des vivres à des milliers de familles plus à l'est (dans la région de Pul-i-Khumri) et dans diverses autres zones du pays, tant urbaines que rurales. Les combats qui ont fait rage dans le nord pendant l'été ont provoqué des déplacements massifs de civils. Le CICR est intervenu immédiatement pour leur fournir des vivres, de l'eau potable, des soins médicaux et des installations sanitaires appropriées. À la fin de l'année, l'institution assistait quelque 2 000 familles déplacées à Bamyan. Tout en s'efforçant de répondre aux besoins des personnes contraintes de fuir leur foyer, les délégués les ont encouragées à regagner leurs lieux d'origine dès que les conditions de sécurité le permettaient. Les activités d'assistance du CICR aux personnes déplacées ont été menées en étroite coopération avec les institutions des Nations Unies et plusieurs organisations non gouvernementales.

Le volume croissant et la diversification des activités du CICR en Afghanistan ont conduit l'institution à renforcer sa base logistique située de l'autre côté de la frontière, à Peshawar (Pakistan). Toutefois, en raison de la situation stratégique et de la division entre le nord et le sud de l'Afghanistan qui en a résulté, la base de Peshawar n'a pas été en mesure de fournir tout l'appui nécessaire. La fermeture de la frontière avec l'Ouzbékistan a été un facteur supplémentaire qui a contraint le

*des milliers de civils
sur les routes*

une population épuisée par la guerre



CICR à chercher de nouvelles solutions, et il a finalement loué des entrepôts au Turkménistan.

La population de Kaboul, épuisée par la guerre, grossie par l'afflux de personnes fuyant les combats, s'est efforcée de survivre dans une situation économique qui n'a cessé d'empirer. Tout comme dans les provinces, la délégation du CICR dans la capitale a continué à concentrer son action sur l'aide aux personnes regagnant leur lieu d'origine, aux plus démunis (identifiés grâce à des enquêtes socioéconomiques) et à environ 30 000 familles parmi les plus vulnérables³, c'est-à-dire celles à la tête desquelles se trouve une veuve ou un soutien de famille handicapé. À cette fin, les délégués ont distribué des vivres (céréales, légumineuses, huile végétale et sel) et d'autres secours (vêtements, couvertures, combustible de chauffage, fourneaux, savon, bâches de plastique et jerrycans). Le nombre de bénéficiaires à Kaboul s'est accru pendant la période considérée, et les rations ont été augmentées lorsque les conditions climatiques très dures ont entraîné le besoin de davantage de calories.

Lorsque le printemps est enfin arrivé, il a amené des pluies diluvienues. Les équipes de secours du CICR se sont jointes à leurs homologues du Croissant-Rouge afghan et de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour venir en aide aux victimes des inondations dans le nord et le sud-ouest du pays.

Le programme « *Food-for-work* » (« des vivres contre du travail ») a été élargi à Kaboul dans le cadre de l'initiative visant à réduire la dépendance à long terme à l'égard de l'aide directe. De nouveaux projets « vivres contre travail » et « travail contre rémunération » (« *cash-for-work* ») ont aussi été mis en œuvre dans les provinces, parfois par le CICR seul, parfois en liaison avec le Croissant-Rouge afghan. L'accent a été placé sur la remise en état des infrastructures vitales, bien que les projets aient aussi comporté des activités variées, telles que le ramassage des ordures et la confection d'habits tricotés par des centaines de veuves à Kaboul et destinés à être distribués par le CICR à des détenus souffrant du froid hivernal. Ce type de projets en dehors de la capitale a permis de réduire le nombre de personnes recevant une assistance directe. Comme les années précédentes, les programmes « des vivres contre du travail » visaient surtout à empêcher que la situation nutritionnelle — et par conséquent la santé de la population — ne s'aggrave encore, en encourageant l'exploitation des terres arables et, par là, l'autosuffisance. Ces activités ont souvent concordé avec des programmes générateurs de recettes en zone urbaine, comme la fabrication d'outils par des artisans : ceux-ci, en récupérant le métal provenant de chars abandonnés et d'autres armes de guerre, produisent des outils agricoles tels que des bêches. À la fin de l'année, des projets agricoles étaient en cours dans 20 provinces. Ils comprenaient le traitement des arbres

³ Pour ses distributions en Afghanistan, le CICR se fonde sur l'unité familiale, calculée comme équivalant à six personnes.

fruitiers, l'appui à la production de miel et à des pépinières d'arbres fruitiers, des distributions de semences et des travaux de remise en état des systèmes d'irrigation, si essentiels dans un pays aussi exposé aux effets du vent et de la sécheresse. Dans la province de Badghis, par exemple, ces activités ont aidé à réinstaller des personnes regagnant leur foyer et à prévenir de nouveaux déplacements. Elles ont aussi été importantes pour permettre aux personnes déplacées résidant dans le camp de Samarkhel, près de Jalalabad, de regagner leur foyer dans la vallée de Tagab. Le programme de réinstallation de Tagab, délégué à la Croix-Rouge suédoise mais restant sous la responsabilité générale du CICR, comprenait aussi des projets d'approvisionnement en eau et de construction de logements.

Les évaluations préliminaires menées dans la vallée du Panshir afin de lancer des programmes de secours et de soins vétérinaires ont ouvert la voie à des activités d'assistance aux établissements médicaux dans la région, ainsi qu'à une campagne de vaccination du bétail.

Une fois de plus, les carnages provoqués par la guerre ont fait des soins médicaux une priorité pour le CICR. Après l'accalmie hivernale, des épisodes de combats violents, tels que l'offensive des talibans dans le nord et les attaques lancées contre Kaboul, ont fait peser un fardeau excessif sur l'infrastructure médicale du pays, déjà bien mal en point. Le CICR a donc continué à soutenir entièrement cinq établissements chirurgicaux importants : l'hôpital de Karte Seh et l'hôpital Wazir Akbar Khan à Kaboul, l'hôpital public de Jalalabad, l'hôpital Mirwais de Kandahar et l'hôpital de Ghazni. La délégation a notamment fourni aux départements chirurgicaux de ces établissements du matériel essentiel, ainsi que des primes d'encouragement pour le personnel. Une vingtaine d'autres établissements soignant des blessés de guerre dans tout l'Afghanistan, y compris les hôpitaux militaires de Kaboul et de Herat, ont également reçu une assistance du CICR. À la suite des combats dans le nord du pays, le CICR a renforcé son assistance à Mazar-i-Sharif et dans les environs, notamment en envoyant une équipe médicale expatriée pour aider les principaux hôpitaux de la ville. L'équipe du CICR chargée de la formation du personnel local à l'hôpital de Ghazni a prolongé son séjour jusqu'à la fin de l'année, dans le cadre de l'effort constant de l'institution visant à renforcer l'indépendance du personnel local en lui donnant la possibilité d'acquérir une expérience pratique sous la supervision de spécialistes. Enfin, 20 expatriés ont continué à former le personnel afghan à l'hôpital Mirwais de Kandahar.

Étant donné l'instabilité de la situation sur le plan stratégique pendant la période considérée (certaines lignes de front n'ont pas bougé pendant des mois, tandis que d'autres se déplaçaient parfois de plusieurs centaines de kilomètres en une seule journée), les installations médicales fixes, comme les postes de premiers secours, ont perdu une bonne part de leur utilité. Le CICR s'est donc efforcé tout au long de l'année d'apporter une assistance plus souple, en accroissant son appui aux services d'ambulances, en fournissant des soins sur place et en transportant les blessés graves vers l'unité chirurgicale la plus proche.

programmes « des vivres contre du travail »

une infrastructure médicale affaiblie

soins aux femmes et personnel féminin

les mines terrestres, danger mortel

approvisionnement en eau et assainissement à Kaboul

Au mois de septembre, les autorités talibanes à Kaboul ont décrété que les femmes nécessitant des soins ne seraient désormais accueillies que dans un seul établissement médical, au demeurant extrêmement mal équipé, et que le personnel médical féminin ne travaillerait dorénavant plus que dans cet établissement. Le CICR a engagé des négociations avec les autorités pour rechercher des mesures pratiques en vue d'assurer l'accès de tous à des soins médicaux appropriés, tout en respectant pleinement les convictions religieuses. Une commission spéciale, composée de représentants des talibans, des Nations Unies, d'organisations non gouvernementales et du CICR, a été créée pour chercher des solutions et, à la fin de l'année, les femmes étaient à nouveau admises dans les principaux hôpitaux de la capitale, tandis que le personnel médical féminin pouvait reprendre son travail.

Même pour les personnes ayant réussi à échapper aux effets des combats proprement dits et à ceux de la pauvreté, de la famine et de la maladie, causés par des années de violence et de chaos, l'Afghanistan, infesté par les mines, est resté un pays où la mort guette à chaque pas. Pour venir en aide aux Afghans, hélas bien trop nombreux, victimes de ces engins perfides, le CICR a continué à assurer le fonctionnement de ses centres d'appareillage orthopédique à Kaboul, Jalalabad, Herat et Mazar-i-Sharif. Les travaux de remise en état du centre Ali Abad, dans la capitale, se sont poursuivis. Ce centre, gravement endommagé en 1994, a été remplacé à titre provisoire par un atelier installé dans l'enceinte de l'hôpital Wazir Akbar Khan pour produire des membres artificiels, des composants et des appareils orthopédiques. Cet atelier a fourni des matières premières, des pièces et des chaises roulantes aux trois centres du CICR situés dans les provinces, ainsi qu'aux ateliers gérés par d'autres organisations. Pendant la période considérée, le programme d'appareillage orthopédique du CICR en Afghanistan a accueilli le 20 millième amputé depuis le lancement de ces activités en 1988. Ce programme avait été initialement conçu pour aider les personnes, militaires et civiles, ayant perdu des membres à la suite de l'explosion de mines. Cependant, la longue guerre a eu des effets dévastateurs sur l'état de santé général de la population. Par conséquent, tout comme les hôpitaux de chirurgie de guerre soutenus par le CICR répondent souvent aux besoins en matière de chirurgie de la population tout entière, les centres d'appareillage orthopédique (dont 60% du personnel est composé de handicapés) prennent aussi en charge des paraplégiques et de patients rendus infirmes par la maladie, dont un nombre croissant de victimes de la poliomyélite.

L'infrastructure de Kaboul s'est régulièrement détériorée au fil des ans, et les carences qui en ont résulté en matière d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées et des déchets ont nettement favorisé la propagation des maladies infectieuses. En 1997, un projet pilote a été lancé pour s'attaquer de manière globale à ce problème en appliquant des options à moindre coût, comprenant la construction en grand nombre de latrines améliorées et le creusement de forages et de puits peu profonds à l'intention de la population. Étant donné la réussite éclatante de ce projet, il a été renforcé. Les ingénieurs en eau et assainissement du

CICR ont pris des mesures pour éviter la contamination des puits existants, en organisant l'évacuation des eaux usées et en s'efforçant d'encourager des habitudes hygiéniques.

Au cours de leurs visites de lieux de détention dans une grande partie de l'Afghanistan, les délégués ont constaté une augmentation spectaculaire du nombre de détenus par rapport à l'année précédente, mais il a souvent été difficile d'entrer en contact avec les autorités compétentes, en raison de la situation militaire très changeante. Beaucoup de temps et d'efforts ont donc dû être consacrés à nouer de nouveaux contacts et à expliquer la mission du CICR. Pourtant, et malgré de nombreuses démarches, entamées dès le mois de mai, les délégués n'ont pas été autorisés à visiter les personnes détenues par l'une des principales parties au conflit. À la fin de l'année, et alors que des rumeurs alarmantes faisaient état de l'exécution d'un nombre important de ces détenus, le CICR continuait à faire tout son possible pour obtenir l'accès à tous les lieux de détention.

Les délégués ont distribué aux détenus dans le besoin divers articles, dont des vêtements et des couvertures matelassées pour atténuer les rigueurs de l'hiver afghan. De nombreux lieux de détention étaient surpeuplés, et une forte augmentation de l'incidence des maladies transmises par l'eau a été constatée. Les ingénieurs du CICR ont donc pris des mesures pour améliorer l'approvisionnement en eau et les installations sanitaires dans un certain nombre de ces établissements. Ils ont réparé des latrines, des salles d'eau et des systèmes d'évacuation des déchets et des eaux usées, ont creusé de nouveaux puits et les ont équipés de pompes à main. Des initiatives ont en outre été prises pour encourager les cultures vivrières dans les prisons et pour favoriser l'alphabétisation parmi les détenus.

Au mois de mai, le CICR a réuni 50 représentants des autorités pénitentiaires des talibans, pour leur expliquer son mandat et ses procédures de visites de détenus, ainsi que pour décrire ses activités dans l'ensemble du pays.

L'une des fonctions essentielles des visites du CICR aux détenus a été de leur donner la possibilité de renouer le contact avec leur famille et de rester en rapport avec elle, pratiquement dans l'ensemble du pays, par les messages Croix-Rouge. Grâce au concours de la Société nationale — inestimable dans un pays dépourvu de services postaux traditionnels —, l'acheminement de ces messages a connu un succès remarquable. Il a aussi permis aux membres de familles dispersées par les combats de maintenir le contact avec leurs parents, tant en Afghanistan qu'à l'étranger. Néanmoins, les affrontements dans certaines régions ont constitué des obstacles majeurs, et certains messages ont malheureusement dû être retournés à l'expéditeur. Bien que confronté à des difficultés du même ordre, le personnel chargé des recherches de personnes est parvenu à réunir des membres de familles dispersées par les hostilités. Au cours de l'année, une grande partie du programme de recherches du CICR en Afghanistan a été remise à la Société nationale et des séances spéciales de formation ont été organisées pour son personnel.

nombreux détenus

maintenir les liens familiaux

Comme par le passé, le Croissant-Rouge afghan a été le principal partenaire du CICR pour l'action humanitaire dans ce pays ravagé par la guerre. Chaque province était pourvue d'une branche opérationnelle de la Société nationale, et le CICR s'est efforcé en 1997, en coopération étroite avec la Fédération, d'aider toutes les branches à consolider leurs activités. Le personnel du Croissant-Rouge a très largement participé aux distributions de secours aux personnes les plus vulnérables (certaines opérations ont en fait été menées à bien de manière indépendante par la Société nationale, avec l'appui financier et technique du CICR), ainsi qu'à la mise en œuvre de programmes « des vivres contre du travail », de projets agricoles et de programmes de diffusion du droit humanitaire. Le Croissant-Rouge a joué un rôle essentiel pour recenser les bénéficiaires potentiels du programme d'appareillage orthopédique du CICR. Les délégués ont renforcé l'autonomie de la Société nationale en apportant leur concours à un certain nombre de projets générateurs de recettes, notamment des activités d'élevage de bétail, d'agriculture, de tissage de tapis, de confection d'habits et de charpenterie. La délégation a soutenu les *marastoons*⁴ de la Société nationale à Kaboul, Kandahar, Herat, Mazar-i-Sharif et Jalalabad, et dans les deux derniers cas, elle a achevé la remise en état des locaux. Elle a aussi soutenu le travail de l'équipe du Croissant-Rouge afghan chargée de sensibiliser la population aux dangers des mines, qui a fait de nombreux exposés dans les provinces de Wardak et de Logar.

Comme par le passé, la diffusion du droit humanitaire a fait partie intégrante du travail quotidien des délégués. En collaboration avec la Société nationale, ceux-ci n'ont ménagé aucun effort pour encourager le respect de ce droit et des principes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ils ont en outre renforcé le réseau national d'activités destinées à approfondir la connaissance du droit humanitaire parmi les combattants, le personnel de la Croix-Rouge et l'ensemble de la population. Des spécialistes de la diffusion ont placé des spots spéciaux auprès des radios locales dans l'ensemble du pays, et ils ont pris part une nouvelle fois au feuilleton de la BBC* intitulé *New home, new life*. Des séances de formation régulières ont été données à l'intention des employés du CICR et du personnel des hôpitaux, et un séminaire de quatre jours a été organisé pour les responsables de la diffusion de la Société nationale et pour les présidents des branches locales.

⁴ Foyers pour personnes particulièrement désavantagées, comme les orphelins et les malades mentaux.

* BBC : *British Broadcasting Corporation*.



- visité et enregistré 9 411 détenus (dont 7 418 pour la première fois), dans 87 lieux de détention administrés par les autorités de Kaboul ou les autres parties au conflit ;
- transmis 19 958 messages Croix-Rouge entre les détenus et leur famille ;
- émis 32 certificats de détention ;
- distribué 77 tonnes de secours alimentaires et non alimentaires aux détenus ;
- effectué des travaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans 13 lieux de détention ;



- transmis 33 327 messages Croix-Rouge entre des civils et leur famille, ce qui représente une augmentation spectaculaire par rapport à l'année précédente ;
- réuni avec leurs proches 120 membres de familles dispersées par le conflit ;



- distribué quelque 24 278 tonnes de secours alimentaires et 3 806 tonnes d'autres secours à un total d'environ un million de civils afghans particulièrement vulnérables, dont quelque 220 000 à Kaboul ;
- organisé le nettoyage et la réparation de 1 040 kilomètres de canaux d'irrigation et de 60 puits, permettant ainsi l'irrigation de 25 000 hectares de terres jusque-là arides ; fourni 1 150 tonnes de farine à

EN 1997, LE CICR A :

- 14 000 familles participant au programme « des vivres contre du travail » ;
- distribué 50 000 outils agricoles de fabrication locale à 16 276 familles dans 19 provinces ;
- distribué 186 tonnes de semences à 23 400 familles ;
- assisté, grâce à son programme, 150 000 familles d'agriculteurs au total ;



- soutenu entièrement cinq hôpitaux afghans où ont été pris en charge au total 20 147 personnes (dont 5 474 blessés de guerre), et fourni une aide ponctuelle à plus de 12 autres hôpitaux dans le pays ;
- collecté 9 114 unités de sang dans cinq banques du sang en milieu hospitalier ;
- organisé un séminaire sur la chirurgie de guerre (avec la participation de deux chirurgiens du CICR et du chef du centre d'appareillage orthopédique de l'institution à Mazar-i-Sharif) à l'intention de plus de 60 chirurgiens des provinces du nord (des séminaires sur les techniques d'amputation, le traitement des moignons et l'appareillage orthopédique ont aussi été organisés dans des hôpitaux ailleurs dans le pays) ;



- fabriqué 4 615 prothèses et 2 974 orthèses et appareillé 4 399 nouveaux invalides dans quatre centres de rééducation ;



- construit 10 640 latrines ;
- foré 80 puits ;
- mené à bien des travaux d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans six lieux de détention ;



- fourni diverses formes d'assistance au siège de la Société nationale, à trois bureaux régionaux et à 24 branches provinciales du Croissant-Rouge afghan, par exemple en menant à bien des programmes conjoints de secours, en formant du personnel en matière de recherche de personnes, en contribuant à la production de publications, en soutenant des dispensaires, des homes et des programmes de réinsertion sociale du Croissant-Rouge afghan et en renforçant la capacité opérationnelle de la Société nationale ;



- organisé 322 manifestations de diffusion auxquelles plus de 16 000 personnes ont participé ;



- lancé un programme destiné, d'une part, à rassembler des informations sur l'emplacement des mines antipersonnel, sur les incidents provoqués par ces engins et sur les soins fournis aux victimes de mines et, d'autre part, à sensibiliser la population — notamment les agriculteurs, les femmes et les enfants — au danger des mines (ces activités, menées conjointement avec le Croissant-Rouge afghan, ont permis de toucher près de 150 000 personnes).

PAKISTAN

La délégation au Pakistan a une nouvelle fois joué un rôle crucial pour appuyer l'action du CICR en Afghanistan, laquelle a été la plus grande opération de l'institution en 1997. La sous-délégation de Peshawar est restée la base d'achat, le centre logistique et le point de départ de la vaste gamme d'activités menées par le CICR en territoire afghan. Elle a, dans le courant de l'année, adapté sa structure pour faire face à la circulation croissante de secours et de matériel médical, ainsi qu'aux mouvements de personnel entrant ou sortant.

La délégation d'Islamabad a maintenu ses contacts avec les autorités politiques, les forces armées, le Croissant-Rouge du Pakistan, les médias, les milieux diplomatiques et les organisations internationales, afin d'encourager l'appui aux activités du CICR et à la branche du droit sur laquelle il fonde son action, et pour informer ces milieux du rôle joué par le CICR dans l'État du Jammu-et-Cachemire. Un exposé sur le droit humanitaire et les activités de l'institution a aussi été organisé à l'intention des professeurs de l'Université de Karachi et d'autres établissements d'enseignement supérieur. Le chargé de liaison avec les médias en poste à New Delhi s'est rendu au Pakistan pour maintenir des liens avec les médias, tandis que le délégué aux forces armées et de sécurité, lui aussi basé à New Delhi, a eu des contacts avec de hauts responsables de la formation au sein des forces armées pakistanaises.

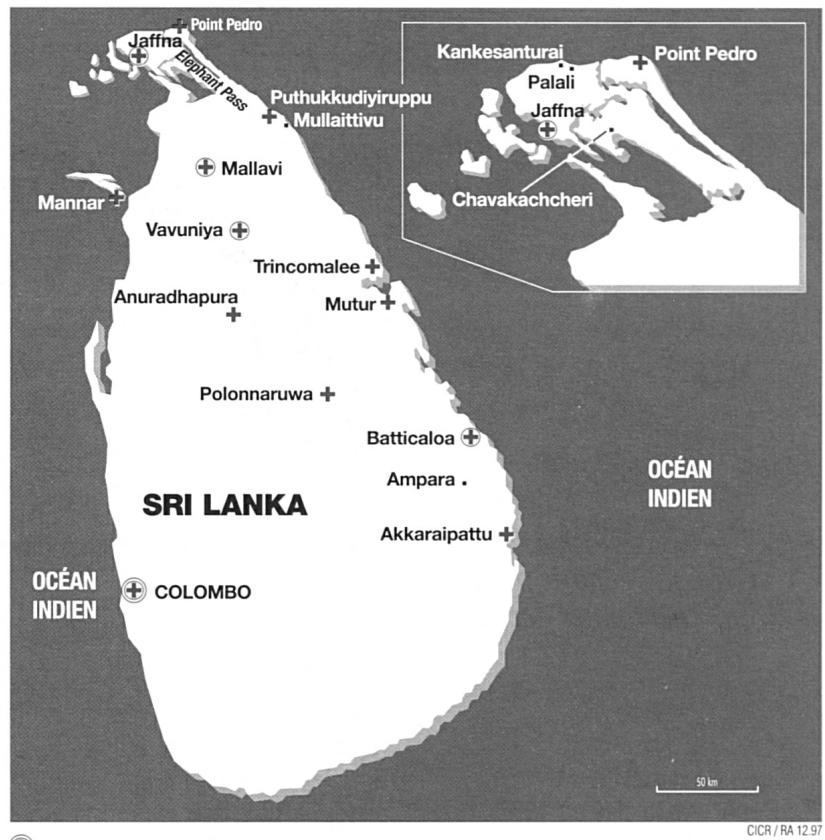
La délégation a délivré 665 titres de voyage, pour la plupart à des réfugiés afghans qui avaient obtenu l'autorisation de se réinstaller dans des pays tiers, et transmis 2 212 messages Croix-Rouge, émanant essentiellement de personnes vivant en Afghanistan et destinés à des parents établis au Pakistan.

Bien que les activités médicales du CICR conduites sur territoire pakistanais en liaison avec le conflit en Afghanistan aient été graduellement réduites, le bureau de l'institution à Quetta a continué à soutenir les activités menées de l'autre côté de la frontière, à Kandahar. Il a maintenu le contact avec les autorités locales et a apporté son appui à la branche du Croissant-Rouge du Pakistan au Balouchistan. Ailleurs dans le pays, le CICR a continué à couvrir les frais d'utilisation des deux ambulances qu'il avait offertes à la branche de Karachi de la Société nationale, et a maintenu son soutien à la clinique ophtalmologique mobile du Croissant-Rouge dans la partie du Cachemire placée sous administration pakistanaise.

SRI LANKA

Les craintes, largement répandues, que 1997 serait une nouvelle année de violence et d'effusions de sang à Sri Lanka ont été confirmées : une nouvelle fois, le pays a été la proie des armes. Les combats ont éclaté très tôt dans l'année, lorsque les forces gouvernementales ont tenté d'isoler les forces du LTTE* dans les jungles de la région de Vanni, en prenant le contrôle de la route qui mène de Vavuniya à Mannar et en lançant, quelques mois plus tard, la plus grande offensive de l'histoire récente du pays pour tenter de s'emparer de la route Vavuniya-Kilinochchi ; cette voie de communication terrestre très convoitée conduit vers le nord, en direction de la péninsule de Jaffna. Le LTTE a attaqué des navires sur cette même péninsule, tenue par le gouvernement, et dans d'autres régions. Comme si souvent par le passé dans ce long conflit, les attaques ont engendré des contre-attaques et le coût en vies et en souffrances humaines a été élevé. La situation déjà précaire des centaines de milliers de civils déplacés dans la région de Vanni s'est aggravée, lorsque les tensions et les violences entre les communautés se sont exacerbées dans l'est du pays. Les ondes de choc du conflit ont encore une fois fait sentir leurs effets jusque dans la capitale. Les effets des combats eux-mêmes sur la population civile ont été renforcés par les restrictions imposées par le gouvernement au transport de marchandises dans les régions où le LTTE était présent. L'assistance humanitaire est donc restée aussi nécessaire que jamais.

La délégation de Colombo a appelé toutes les parties au conflit à respecter davantage le droit humanitaire, en leur rappelant en particulier leur obligation d'épargner les prisonniers, les blessés et les civils. Les délégués ont observé les opérations militaires pour s'assurer que les règles touchant la conduite des hostilités étaient bien respectées. Ils ont en outre effectué des démarches orales et écrites, auprès des parties concernées lorsque des violations avaient été constatées. Contrairement aux



* LTTE : Tigres de libération de l'Eelam tamoul, principal mouvement tamoul d'opposition armée.

autres questions abordées avec les parties au conflit, quelques progrès ont été relevés en ce qui concerne les efforts visant à épargner la population civile.

Le CICR a continué à agir en qualité d'intermédiaire neutre entre les parties. Il a, par exemple, recueilli et restitué aux autorités concernées les dépouilles mortelles de soldats du gouvernement et de combattants du LTTE. Il a aussi transporté des civils nécessitant des soins médicaux et distribué une assistance médicale dans les zones « non sécurisées », escorté des convois gouvernementaux transportant des secours lorsque cela était jugé nécessaires et demandé par les responsables locaux. Il a en outre fourni une protection aux fonctionnaires gouvernementaux chargés d'exécuter des projets d'irrigation, de faire passer des examens scolaires et de mener des campagnes de vaccination contre le paludisme et la poliomyélite (dans ce dernier cas, un cessez-le-feu a été conclu spécialement à cet effet). Le CICR a également facilité la libération par le LTTE de marins étrangers et d'un navire étranger ; enfin, à la demande des deux parties et avec la coopération des forces armées, il a favorisé la tenue, en février, d'une réunion entre le LTTE et les dirigeants musulmans, ce qui a permis de soulager les tensions entre communautés.

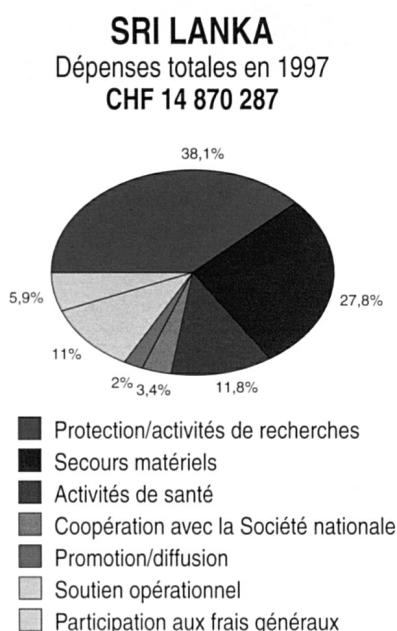
Le sort des civils déplacés dans la région de Vanni (dont le nombre, selon certaines estimations, aurait atteint 350 000) est resté une source de vive préoccupation. Les délégués ont continué à distribuer des secours non alimentaires aux personnes particulièrement vulnérables, afin d'améliorer leur situation sur le plan de la santé et de l'hygiène, ainsi que leurs conditions d'hébergement. Les convois de vivres organisés par le gouvernement vers cette région ont repris, après une interruption, sous escorte du CICR. Constatant un certain nombre de cas de malnutrition, les délégués en ont informé les autorités et demandé que des mesures soient prises. À titre de précaution pour les situations d'urgence, les délégués ont constitué un stock de secours non alimentaires permettant de faire face aux besoins de 10 000 personnes. Une assistance a aussi été distribuée, bien qu'à une échelle beaucoup plus réduite, dans l'est du pays et dans le district d'Anuradhapura. Le CICR a ouvert un bureau à Puthukkudiyiruppu afin que son personnel soit basé aussi près que possible des victimes qu'il cherchait à aider, dans le contexte d'une guerre qui se déroulait de plus en plus dans des régions bien distinctes.

Dans certaines zones de la province de l'Est, le CICR a collaboré avec d'autres organisations pour conjurer des projets agricoles et des projets d'irrigation, afin de stimuler la production vivrière et de permettre ainsi aux habitants d'atteindre un degré d'autonomie suffisant pour faire face à la situation, malgré les restrictions économiques qui leur étaient imposées pour des raisons de sécurité.

Malgré une brève interruption pour permettre un changement de bateau, un navire du CICR a assuré des rotations hebdomadaires entre Trincomalee et la péninsule de Jaffna. Seul lien indépendant entre Jaffna et le reste du pays, ce navire a transporté du personnel du CICR et d'autres organisations, ainsi que des personnes nécessitant des soins médicaux non disponibles à Jaffna, du matériel médical fourni par le gouvernement et d'autres secours.

le CICR, intermédiaire neutre

vivres, eau et abris pour les personnes déplacées



L'année 1997 a commencé par une saison des pluies où les précipitations ont été insuffisantes, et ce pour la troisième année consécutive. La pénurie d'eau qui en a résulté, s'ajoutant au grand nombre de civils déplacés vers des zones ne disposant pas de suffisamment d'eau potable, d'installations sanitaires et d'autres infrastructures, a aggravé encore les craintes de voir se produire des épidémies de maladies transmises par l'eau. Les ressources locales étant déjà utilisées au-delà de leurs capacités, le personnel du CICR a continué à installer et à réparer des pompes et des puits dans la région de Vanni et dans la province de l'Est, à fournir du matériel nécessaire pour la distribution de l'eau et pour une hygiène satisfaisante, et à accomplir un travail de sensibilisation pour encourager l'hygiène, la conservation de l'eau et d'autres habitudes indispensables à la santé. Ces programmes ont été conçus de manière à pouvoir s'adapter aux mouvements de population.

Au début de l'année, le CICR a apporté son soutien à la création d'une nouvelle équipe de santé mobile gérée par la Croix-Rouge de Sri Lanka. Cela a porté à 10 le nombre de ces unités à l'œuvre dans le nord et l'est du pays pour veiller à ce que les victimes civiles de la guerre, souvent contraintes de se déplacer, aient accès à des soins de santé de base. Face à la détérioration des conditions de sécurité dans certaines zones, le personnel du CICR a assuré la gestion de ces équipes. Dans la région de Vanni, les délégués ont continué à fournir un appui matériel aux centres de soins de santé primaires gérés par la Croix-Rouge de Sri Lanka (dont le nombre croît régulièrement), en assurant des soins et une éducation sanitaire aux personnes vivant dans des zones reculées. Certains des centres ont dû être déplacés pour suivre les mouvements de population provoqués par les combats. Le CICR a aussi fourni du matériel médical (en particulier, des médicaments contre le paludisme) à des établissements médicaux gérés par le gouvernement dans la région de Vanni, ainsi qu'à des branches de la Société nationale à Jaffna qui apportaient leur aide aux victimes du conflit.

Les délégués ont continué à visiter régulièrement les personnes détenues en vertu du décret sur la prévention du terrorisme (*Prevention of Terrorism Act*) et des lois d'exception (*Emergency Regulations*). Ils ont vu un grand nombre de personnes dans des prisons, des postes de police, des camps de rééducation et d'autres lieux de détention à long terme. Comme en 1996, les incidents de sécurité survenus à Colombo, la capitale, ont conduit à une forte hausse du nombre des arrestations.

Des visites ont aussi été effectuées auprès d'un petit nombre de personnes détenues par le LTTE, et des pourparlers se sont poursuivis afin d'obtenir l'accès à tous les détenus aux mains de ce groupe. Le LTTE a libéré, sous les auspices du CICR, deux personnes de nationalité indonésienne, 37 membres d'équipage d'un navire nord-coréen et 27 civils sri-lankais.

Lorsque aucun autre moyen de communication n'était disponible, les messages Croix-Rouge ont été utilisés pour établir et maintenir le contact entre les détenus et leur famille. Le CICR a aussi traité des demandes de recherches émanant de l'armée sri-lankaise, concernant le sort de soldats portés disparus au combat, de

dispensaires mobiles et centres de soins de santé

messages Croix-Rouge pour les détenus



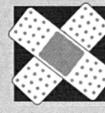
- visité, dans 180 lieux de détention administrés par le gouvernement, 3 066 détenus (dont 2 056 pour la première fois), y compris 66 personnes incarcérées en relation avec le soulèvement du Janatha Vimukti Peramuna (mouvement d'opposition cinghalais) de 1987 à 1990 ;
- visité 37 détenus aux mains du LTTE ;
- recueilli 5 402 messages Croix-Rouge émanant de détenus et remis 4 044 messages de ce type à des détenus ;
- émis 72 certificats de détention ;



- organisé 20 regroupements familiaux (dans la plupart des cas, en escortant des personnes séparées de leurs proches hors d'une zone de conflit pour les rejoindre dans le lieu où ceux-ci résidaient ou avaient trouvé refuge) ;
- ouvert 1 382 dossiers de demandes de recherches ;
- résolu 958 cas ;
- recueilli 4 046 messages Croix-Rouge et transmis 7 018 messages Croix-Rouge entre des civils et leur famille ;



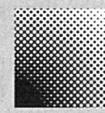
- distribué des feuilles de plastique, du savon, des ustensiles de cuisine, de la literie, des vêtements et d'autres secours à 22 000 familles particulièrement vulnérables dans le nord de Sri Lanka ;
- acheminé dans le nord de l'île, par bateau, du matériel médical fourni par le gouvernement ainsi que des équipements logistiques pour diverses organisations non gouvernementales ;
- dans le cadre de son programme de réhabilitation agricole, dans l'est du pays, distribué 700 houes et 1 000 assortiments de semences à un millier de familles, ainsi que divers articles (ustensiles de cuisine, savon et literie), à des personnes particulièrement vulnérables ;



- assuré le transport, de la péninsule de Jaffna vers le sud, de 582 personnes nécessitant un traitement médical spécialisé ;
- remis les médicaments et le matériel médical nécessaires au fonctionnement de 10 équipes médicales mobiles et de 29 centres de soins de santé primaires dans les provinces de Vanni et de l'Est (contre 10 centres de ce type à la fin de 1996) ;



- fourni des tuyaux, des pompes, des produits chimiques et d'autres matériaux pour réaliser 35 nouveaux projets « eau et assainissement » et pour effectuer 86 travaux de réparation de systèmes existants ;



- organisé des séances de diffusion sur le terrain pour 313 membres de la police, 679 soldats des forces gouvernementales, 1 125 officiers de l'armée, 106 combattants du LTTE et 124 membres de l'Organisation de libération du peuple tamoul de l'Eelam (*People's Liberation Organization of Tamil Eelam*) ;
- distribué 5 000 manuels de droit humanitaire destinés aux instructeurs des forces armées et du LTTE, et publié 1 800 agendas contenant des informations sur le droit humanitaire à l'intention des officiers des forces armées sri-lankaises, ainsi que 25 000 calendriers muraux et 220 000 calendriers de poche.

civils à la recherche de proches dont ils avaient été séparés par les hostilités, et de familles cherchant à avoir des nouvelles de parents qui auraient été arrêtés par les forces de sécurité

Les activités visant à faire mieux connaître et respecter le droit humanitaire se sont poursuivies dans tout le pays. La diffusion fait partie du travail quotidien du personnel du CICR et un nombre particulièrement important d'activités ont été menées à bien dans ce domaine. Des exposés ont été présentés dans divers endroits du pays à l'intention de la police, de l'armée de terre et de l'armée de l'air. Une attention particulière a été accordée aux académies militaires, qui ont intégré le droit de la guerre dans leur programme. Un cours de deux semaines a été organisé pour former des officiers à l'enseignement de cette branche du droit. De même, et pour la première fois, l'armée de l'air a organisé un cours pour instructeurs, en coopération avec le CICR. Des exposés informels ont été donnés à l'intention de groupes paramilitaires tamouls. Un effort considérable a été entrepris pour faire connaître à la population civile le mandat du CICR et le droit sur lequel ce mandat se fonde : des manifestations ont été organisées à cet effet dans des écoles, des centres administratifs et des branches locales de la Croix-Rouge. Une conférence sur le droit humanitaire et les activités du CICR a été donnée à l'Université de Jaffna. La délégation a aussi créé un bulletin d'information, et elle s'est efforcée une nouvelle fois de faire passer son message par l'intermédiaire des médias.

Compte tenu des tensions régnant dans le nord du pays, la Croix-Rouge de Sri Lanka a collaboré avec le CICR pour organiser une série de manifestations marquant la Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Un concours d'affiches a notamment été organisé à l'intention des écoliers, sur divers sujets, pratiques et thèmes culturels en rapport avec la Croix-Rouge.

Le CICR s'est efforcé une nouvelle fois, avec les instances dirigeantes de la Croix-Rouge de Sri Lanka, d'assurer le développement structurel de la Société nationale. Il a collaboré étroitement avec les branches de cette dernière dans l'ensemble du pays, en lançant un programme de coopération avec la branche de Batticaloa pour venir en aide aux civils blessés, ainsi qu'un autre programme avec la branche de Jaffna pour fournir des soins médicaux aux personnes regagnant la péninsule, et en aidant la Société nationale à créer un dispensaire mobile de soins dentaires à Trincomalee. Le CICR et la Croix-Rouge de Sri Lanka ont conjointement apporté leur assistance à des centaines de victimes des incendies dans le camp de Pettalai. La coopération est également intervenue dans les domaines de la diffusion, des activités de recherches et des premiers secours.

le droit de la guerre dans les académies militaires

coopération avec la Croix-Rouge de Sri Lanka

NEW DELHI

Délégation régionale
(Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Myanmar
[première moitié de l'année seulement], Népal)

Jammu-et-Cachemire

droit humanitaire pour les forces de sécurité indiennes

ateliers pour les Sociétés nationales

Malgré les incidents de sécurité qui se sont produits dans l'État du Jammu-et-Cachemire et les perturbations qui en ont résulté, le CICR a pu, pour l'essentiel, poursuivre ses visites de personnes détenues en relation avec la situation dans cet État et incarcérées dans des cachots de la police, des prisons, ainsi que dans leurs annexes, tant dans l'État du Jammu-et-Cachemire lui-même que dans le reste de l'Inde. Les délégués ont examiné les conditions matérielles et psychologiques de détention et de traitement de ces personnes, et ont informé les autorités de leurs conclusions et de leurs recommandations. Le CICR a également donné aux détenus la possibilité de communiquer avec leur famille grâce aux messages Croix-Rouge. Au mois de mai, il a remis au gouvernement indien son deuxième rapport complet sur ses visites ; en novembre, il a organisé un atelier à l'intention des médecins travaillant dans les prisons de l'État du Jammu-et-Cachemire. Les délégués ont en outre effectué un certain nombre de missions dans le nord-est de l'Inde, en proie à des troubles.

La formation au droit humanitaire pour les membres des forces de sécurité à tous les échelons a été assurée avec la participation active de délégués du CICR et d'officiers de l'armée à la retraite. Des exposés, ainsi que des cours complets, ont été organisés à l'intention de l'armée de l'air et de la marine indiennes, de la force de police centrale de réserve, de la police de la frontière indo-tibétaine, de la police de New Delhi et de celle de l'Andhra Pradesh. De nombreuses manifestations ont été organisées à l'intention de la force de sécurité des frontières. La délégation a en outre mis en œuvre son programme national et régional visant à faire connaître le droit humanitaire au sein des secteurs civils de la société. Le conseiller juridique en poste à New Delhi a continué à conseiller les gouvernements de la région sur la meilleure manière de mettre en œuvre le droit humanitaire.

Afin de mieux s'informer des besoins d'assistance en matière de rétablissement des contacts entre les membres de familles séparés par le conflit, la délégation a organisé une évaluation de trois semaines en Inde, au Bangladesh et au Népal. Les conclusions de ce travail, ainsi que les lignes directrices en matière de recherches qui en ont été tirées, ont été discutées par la suite lors d'un atelier organisé à New Delhi avec des représentants des Sociétés nationales concernées.

Un membre de la délégation s'est joint à des représentants du Croissant-Rouge du Bangladesh et de la Fédération pour effectuer une mission dans la région des Chittagong Hill Tracts. La délégation et le Croissant-Rouge du Bangladesh ont

organisé un cours d'une journée sur la recherche de personnes, ainsi que trois ateliers de cinq jours, consacrés aux activités de recherches et à d'autres thèmes, pour le personnel de la Société nationale. La délégation a également aidé le Croissant-Rouge à se créer une « image de marque ». En outre, le CICR a coopéré étroitement avec la Société nationale pour faire mieux connaître le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, en produisant conjointement un calendrier présentant les Principes fondamentaux, et en aidant à la création d'une équipe mobile de premiers secours dont l'un des objectifs était aussi de diffuser le message de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Le délégué aux forces armées et de sécurité, basé à New Delhi, a fait des exposés à des membres du personnel de tous les secteurs des forces armées, à Dacca et à Chittagong.

Avant de confier la responsabilité des activités au Myanmar à la délégation de Djakarta, au mois de juin, le délégué régional s'est rendu dans ce pays pour y avoir des entretiens avec la Société nationale et avec des responsables gouvernementaux concernant, d'une part, la possibilité, pour le CICR, de visiter les détenus de sécurité et, d'autre part, le programme d'appareillage orthopédique dans le pays. Ce programme a continué à être géré par des sections locales de la Croix-Rouge de Myanmar, avec un financement de la Croix-Rouge de la République de Corée, sous la supervision du CICR.

Au Bhoutan, les délégués ont effectué une série de visites de personnes incarcérées en raison d'« activités antinationales ». Comme les années précédentes, les visites se sont déroulées conformément au protocole d'accord conclu entre le gouvernement et le CICR. Pour la première fois, le délégué général pour l'Asie et le Pacifique s'est rendu au Bhoutan, où il a eu, avec le roi et des hauts fonctionnaires gouvernementaux, des entretiens portant sur la situation dans le sud et l'est du pays et sur des propositions de diffusion du droit humanitaire au sein des forces armées.

détenus au Bhoutan



- visité, en Inde, 2 609 détenus (dont 1 153 pour la première fois) incarcérés dans 27 lieux de détention en relation avec la situation dans l'État du Jammu-et-Cachemire ;
- visité, au Bhoutan, 92 personnes détenues en raison d'« activités anti-nationales » ;



- récolté 471 messages Croix-Rouge (dont 369 émanant de détenus) et remis 521 messages (dont 151 à des détenus) ;
- émis 285 titres de voyage du CICR ;



- organisé, à Dacca, un atelier à l'intention de représentants des Sociétés nationales du Bangladesh, de l'Inde, du Népal, du Pakistan, des Philippines et de Sri Lanka, afin d'intensifier la coopération régionale dans le domaine de la diffusion ;
- poursuivi son programme de « formation des formateurs » par trois cours de diffusion, d'une journée chacun, organisés à l'intention du personnel de la Croix-Rouge de l'Inde ;

EN 1997, LE CICR A :



- organisé des manifestations destinées à mieux faire connaître et respecter le droit humanitaire à l'intention de 378 membres de la force de sécurité des frontières, de 200 membres de l'armée de l'air indienne, de 60 membres de la force de police centrale de réserve et du personnel de la Croix-Rouge de l'Inde ;
- aidé à mettre sur pied, à Goa, un atelier sur le droit humanitaire et le droit des réfugiés à l'intention des professeurs de droit, dans le cadre de ses efforts permanents visant à faire intégrer le droit humanitaire dans le programme des facultés de droit ;
- aidé à préparer un débat réunissant universitaires, juristes, commandants militaires et responsables gouvernementaux, consacré à la cour pénale internationale permanente dont la création était déjà envisagée ; participé à un séminaire organisé à l'Ecole nationale de droit à l'intention de juristes venant de pays membres de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR), ainsi qu'à un certain nombre d'autres manifestations organisées par des organisations d'aide aux réfugiés et de défense des droits de l'homme, des organisations internationales et des universités ;
- organisé, en coopération avec l'UNESCO*, un séminaire régional à Katmandou sur la mise en œuvre du droit humanitaire et du droit relatif au patrimoine culturel, à l'intention de représentants gouvernementaux du Bangladesh, du Bhoutan, de l'Inde, des Maldives, du Népal, du Pakistan et de Sri Lanka, permettant ainsi aux Services consultatifs du CICR en droit international humanitaire⁵ de nouer de nouveaux contacts importants dans l'ensemble de la région ;
- organisé un cours de trois jours sur le droit de la guerre à l'intention d'officiers supérieurs à l'Ecole supérieure de guerre de l'armée népalaise, tandis qu'une équipe de trois officiers à la retraite, formés par le CICR, dispensait une instruction aux commandants de bataillon et aux forces de maintien de la paix.

⁵ Voir *Promotion et développement du droit international humanitaire*, p. 288.

* UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

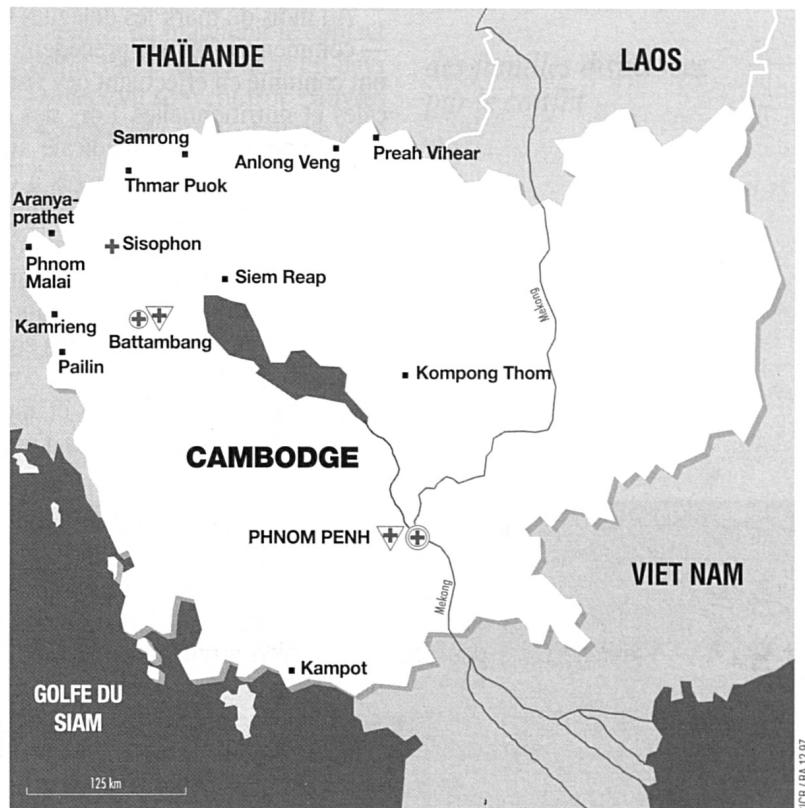
Asie du Sud-Est et Extrême-Orient

CAMBODGE

L'année a commencé tragiquement pour le CICR, avec le meurtre de l'un de ses collaborateurs. Celui-ci a été tué alors qu'il travaillait dans la province reculée de Banteay Meanchey, en dépit du fait qu'il arborait l'emblème de la croix rouge, qui figurait aussi sur son véhicule. Le CICR a suspendu ses activités dans cette partie du pays et ne les a progressivement reprises qu'après avoir obtenu de la part des autorités militaires et civiles des assurances suffisantes quant à la sécurité de son personnel.

Pendant l'année, la tension s'est accrue entre les deux partis au pouvoir, le Parti du peuple cambodgien et le FUNCINPEC*, et le spectre de la guerre civile est revenu une nouvelle fois hanter ce pays déjà si durement éprouvé. La violence a couvé pendant des mois avant d'éclater en affrontements à Phnom Penh, en juillet, qui ont abouti au départ forcé du premier co-Premier ministre.

À la suite de cette bataille qui a duré trois jours, les délégués présents dans la capitale ont concentré leurs efforts sur l'assistance médicale d'urgence, en distribuant des secours essentiels aux principaux hôpitaux de la capitale, qui voyaient leurs réserves s'épuiser rapidement. De nombreuses victimes ont été emmenées à l'hôpital dans des véhicules du CICR, qui ont aussi servi à évacuer des civils, tant cambodgiens qu'étrangers, pris au piège par les combats. Une fois la phase d'urgence passée, la délégation a stocké du matériel médical et des médicaments à Battambang, à Sisophon et juste de l'autre côté de la frontière, à Aranyaprathet (Thaïlande), au cas où de nouvelles violences viendraient à se produire. Les délégués ont aussi aidé la Croix-Rouge cambodgienne à préparer des distributions de secours pour des centaines de civils que les événements avaient privés de foyer.



* FUNCINPEC : Front uni national pour un Cambodge indépendant, neutre, pacifique et coopératif.

la violence éclate

Au mois de mars, les délégués ont achevé la première série de visites du CICR — commencée l'année précédente — dans la totalité des prisons du Cambodge ; ils ont continué en effectuant des visites régulières, comprenant des évaluations médicales et nutritionnelles. Lors des événements du mois de juillet, les délégués ont fourni une assistance médicale aux détenus qui avaient été blessés au cours des hostilités, ainsi que des vivres à ceux qui étaient laissés sans subsistance. Ils ont aussi visité quelque 500 soldats et civils capturés pendant les combats et incarcérés dans des lieux de détention temporaires à Phnom Penh et dans les alentours.

Le CICR a effectué des démarches auprès des parties concernées au sujet des souffrances infligées à la population civile pendant les hostilités, en particulier dans la province de Battambang. Il a continué à observer la situation à la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge, concernant les civils qui avaient fui en Thaïlande pour échapper aux combats et, dans la mesure de ses moyens, suivi l'évolution de la situation des Cambodgiens d'origine vietnamienne.

CAMBODGE



- visité 653 détenus incarcérés dans 32 lieux de détention et leur a fourni des secours matériels en fonction des besoins ;



- ouvert 393 dossiers de demandes de recherches, résolu 221 cas et transmis 12 427 messages Croix-Rouge ;



- collecté 14 290 unités de sang dans 14 centres ;



- produit 1 557 prothèses complètes et 35 orthèses complètes pour son propre programme, et fabriqué pour d'autres organisations 1 139 articulations du genou, 8 577 systèmes d'alignement, 1 056 paires d'articulations d'orthèses et 3 740 paires de béquilles ;
- équipé de prothèses 872 nouveaux amputés et fourni des orthèses à 20 autres personnes ;



- organisé 130 séances de diffusion auxquelles ont participé 1 908 membres des forces armées et 890 fonctionnaires ;
- distribué 33 000 brochures de diffu-

sion, 2 000 affiches et 290 dossiers didactiques et manuels de droit humanitaire ;



- participé activement à la journée de sensibilisation aux dangers des mines (24 février), manifestation annuelle au Cambodge, qui est l'un des pays du monde les plus gravement infestés par les mines ;
- produit un spot radiophonique et fait paraître des annonces dans la presse dans le cadre de la campagne pour l'interdiction totale des mines antipersonnel, et financé la production de banderoles destinées à être déployées dans le pays entier.

En coopérant dans une large mesure avec la Croix-Rouge cambodgienne, le CICR s'est efforcé, dans toutes les provinces, de rétablir et de maintenir le contact entre les membres des familles dispersées par le conflit, tâche ardue dans un pays dépourvu de système postal efficace et dont les citoyens sont souvent trop pauvres pour voyager. Seules les zones sous l'autorité du Kampuchea démocratique sont restées inaccessibles au CICR. La transmission de messages Croix-Rouge émanant de détenus visités par les délégués a représenté une part importante de cette activité, mais des progrès remarquables ont été réalisés lorsque des personnes que leurs familles cherchaient depuis plus de vingt ans ont été enfin retrouvées dans des zones du nord-ouest contrôlées par le Mouvement d'union nationale démocratique (MUND).

Lorsque les zones contrôlées par le Mouvement d'union nationale démocratique sont devenues accessibles aux délégués voyageant par la route depuis Phnom Penh, une évaluation a été effectuée et des contacts ont été noués avec des responsables du MUND. Des bureaux ont été ouverts à Pailin, Samplot et Phnom Malai pour enregistrer les amputés aux fins d'appareillage et de rééducation, recueillir et distribuer des messages Croix-Rouge, et assurer la liaison avec les autorités locales.

Conjointement avec le ministère de la Santé, le CICR a continué à gérer 14 centres de transfusion sanguine dans le pays (un nouveau centre ayant été ouvert à Prey Veng par l'Office allemand de la coopération technique), fournissant aux établissements de santé du sang ayant fait l'objet de tests de dépistage portant entre autres sur la présence du virus de l'hépatite et du VIH. Le centre national de transfusion sanguine à Phnom Penh, par exemple, a pu fournir le sang nécessaire pour soigner des personnes blessées au cours d'une attaque à la grenade, au mois de mars, ainsi que pendant les combats du mois de juillet. L'accord conclu entre le CICR et le ministère de la Santé concernant le programme de sang est arrivé à échéance en août, et la responsabilité de ce programme a donc été transmise au ministère à la fin de l'année. Le CICR a toutefois maintenu son assistance à la Croix-Rouge cambodgienne en matière de collecte de sang.

Les centres d'appareillage orthopédique du CICR ont poursuivi leurs activités. L'atelier de Phnom Penh a continué à produire des composants qui ont été fournis à différentes organisations non gouvernementales fabriquant des prothèses. De son côté, le centre de Battambang a fabriqué un nombre record de membres artificiels et assuré l'appareillage et la rééducation d'un nombre sans précédent d'amputés (dont une proportion en très forte hausse de personnes venant des régions nouvellement accessibles du nord-ouest du pays).

Le CICR et la Fédération ont travaillé de concert pour renforcer la capacité de la Croix-Rouge cambodgienne en matière de diffusion du droit humanitaire et de recrutement de donneurs de sang. Des ateliers ont été organisés conjointement avec le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme à Phnom Penh, à l'intention des responsables de la diffusion de la Société nationale, qui ont participé à

*des familles dispersées
par le conflit*

accès au nord-ouest

*nombre record
de prothèses*

plusieurs exposés du CICR aux Forces armées royales du Cambodge. Bon nombre des participants étaient d'anciens soldats de l'Armée nationale du Kampuchéa démocratique, récemment intégrés.

Bien qu'il ait été difficile, en raison des événements, d'organiser des manifestations visant à promouvoir le respect du droit humanitaire, le CICR a aidé à former des instructeurs des forces armées dans ce domaine. Des séances de formation ont eu lieu à l'intention d'officiers des Forces armées royales du Cambodge (à l'École nationale de la police militaire) et pour les officiers de marine (à l'École royale des forces navales). Pour la première fois, des officiers de l'armée formés par le CICR ont dispensé aux soldats une instruction en matière de droit de la guerre. Des délégués ont également mis sur pied des séminaires de droit humanitaire pour des officiers de l'armée et des fonctionnaires civils dans les régions sous contrôle du MUN; ils ont en outre fait des exposés à l'intention d'universitaires, de journalistes, du personnel de la Société nationale et de personnes amputées dans l'ensemble du pays.

La faculté de droit de l'Université de Phnom Penh a conclu son premier semestre de cours de droit humanitaire — désormais reconnu par le ministère de l'Éducation comme composante à part entière des études de droit de quatrième année — par un examen préparé par le CICR. Le CICR a organisé un séminaire sur cette branche du droit à l'intention des enquêteurs de la Commission des droits de l'homme de l'Assemblée nationale.

BANGKOK

Délégation régionale (République populaire de Chine, République de Corée, République populaire démocratique de Corée, Hong Kong, Japon, Laos, Macao, Mongolie, Taiwan, Thaïlande, Viet Nam)

Tout au long de l'année, le CICR a suivi l'évolution de la situation à la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge, d'une part, et entre la Thaïlande et le Myanmar, d'autre part. En mars, les délégués ont évalué la situation des civils déplacés vivant le long de la frontière avec le Myanmar. En collaboration avec la Croix-Rouge thaïlandaise, la délégation de Bangkok a continué à observer de près

la situation des dizaines de milliers de civils cambodgiens qui avaient fui en Thaïlande après les événements du mois de juillet dans leur pays. La saison des pluies limite fortement les possibilités de déplacement par route dans le nord-ouest du Cambodge. C'est pourquoi les délégués, après avoir obtenu la permission de toutes les autorités concernées, se sont rendus au Cambodge à partir du territoire thaïlandais pour y évaluer les besoins des civils vivant dans les zones sous contrôle du Mouvement d'union nationale démocratique.

Un cours d'une semaine sur les techniques de recherches a été organisé en juin à l'intention du personnel de la Croix-Rouge thaïlandaise. La délégation s'est efforcée, tout au long de l'année, d'étendre son réseau de contacts avec les universités thaïlandaises afin de faire mieux connaître le droit humanitaire, objectif qu'elle s'est également efforcée d'atteindre en collaborant avec la Croix-Rouge thaïlandaise.

Le CICR a coopéré étroitement avec la Croix-Rouge chinoise, afin de renforcer les capacités de cette Société nationale en matière de rétablissement des contacts entre les membres de familles dispersées par des conflits. Un manuel de recherches a été mis au point conjointement et distribué aux branches des Sociétés nationales dans tout le pays. En outre, le premier manuel de droit humanitaire jamais publié en langue chinoise a été produit et diffusé. En coopération avec l'Armée populaire de libération, les délégués ont organisé un cours de cinq jours pour officiers supérieurs sur les règles de la guerre aérienne. Après la restitution de Hong Kong à la Chine, le 1^{er} juillet, le CICR a fermé son bureau sur le territoire. Au cours du mois précédent, des représentants du CICR s'étaient entretenus avec des responsables gouvernementaux chinois de l'élargissement des activités de l'institution en République populaire, afin d'y inclure les visites de détenus. Bien qu'aucun progrès significatif n'ait été réalisé, il a été décidé que les discussions futures seraient menées directement par l'intermédiaire de la délégation régionale plutôt que par le biais de réunions spéciales d'experts.

Au Viet Nam, en 1997, le CICR a encouragé l'adhésion au droit humanitaire, la connaissance et l'application de ses règles. Des efforts ont visé le renforcement des capacités de la Croix-Rouge du Viet Nam en matière de recherches. Malgré de longues discussions avec les autorités afin d'assurer le bon fonctionnement du programme d'appareillage orthopédique à Hô Chi Minh-Ville, l'année s'est une nouvelle fois achevée sans qu'un partenaire approprié ait pu être trouvé pour reprendre le rôle joué par le CICR dans ce projet, qu'il avait mené depuis sept ans conjointement avec le ministère vietnamien du Travail, des Invalides et de la Protection sociale. Un accord a néanmoins été conclu avec le ministère, vers la fin de l'année, pour définir les principes directeurs de financement du programme pour une bonne partie de l'année 1998. Le Fonds spécial du CICR en faveur des handicapés a continué à couvrir les coûts de production des prothèses et d'appareillage des amputés sans ressources ne pouvant bénéficier d'un soutien du gouvernement.

*cours pour la
Croix-Rouge chinoise*

*le droit humanitaire au
Viet Nam et au Laos*

Le CICR a organisé, en coopération avec la Croix-Rouge lao, une table ronde sur les problèmes actuels du droit humanitaire. La réunion, qui a permis de discuter des mesures à prendre à l'échelon national pour mettre en œuvre cette branche du droit, réunissait des représentants d'un certain nombre de ministères.

La Croix-Rouge du Japon a célébré son 120^e anniversaire en organisant, en coopération avec le CICR et le ministère japonais des Affaires étrangères, une réunion de deux jours consacrée aux problèmes et aux difficultés que rencontre le droit humanitaire. Tant le délégué régional que le délégué général pour l'Asie et le Pacifique sont intervenus en qualité d'orateurs à cette occasion.

BANGKOK Délégation régionale



- émis 147 titres de voyage, destinés pour la plupart à des réfugiés en vue de leur réinstallation dans un pays tiers ;
- transmis cinq messages à la Croix-Rouge de la République populaire démocratique de Corée ;



- fabriqué, dans son centre d'appareillage orthopédique de Hô Chi Minh-Ville, 1 743 membres artificiels, dont 1 050 destinés à des amputés indigents (à la fin de l'année, 2 082 amputés restaient inscrits en liste d'attente) ;



- participé à deux cours de formation de base : l'un à l'intention du personnel de la Croix-Rouge du Japon et l'autre pour des membres du personnel de la Croix-Rouge de la République de Corée choisis pour être détachés dans le cadre d'opérations internationales sur le terrain ;
- mis sur pied, conjointement avec la Fédération, un cours de trois jours consacré au Mouvement et au droit humanitaire pour 40 représentants de la Société nationale de Corée du Nord ;
- participé à une réunion des Sociétés nationales lusophones qui s'est déroulée à Macao en juillet ;



- organisé à Da Nang un séminaire de quatre jours sur le droit de la guerre, auquel ont participé des représentants de la Croix-Rouge du Viet Nam, de la fonction publique et des membres des forces armées (qui ont envoyé 30 instructeurs en chef) ;
- organisé, conjointement avec l'Institut d'études stratégiques de Mongolie, un cours d'une semaine sur le droit humanitaire à Oulan Bator à l'intention de 30 officiers supérieurs ; rencontré des représentants du gouvernement, des médias et de la Croix-Rouge de Mongolie ; organisé un atelier sur le droit humanitaire à l'intention du personnel de la Société nationale.

DJAKARTA

Délégation régionale

(Brunéi Darussalam, Indonésie/Timor-Est, Malaisie, Myanmar [dès le mois de juin], Singapour)

Les activités de la délégation sont restées axées sur trois grands secteurs : les conditions de détention, la diffusion et le respect du droit humanitaire, enfin, la coopération avec les Sociétés nationales.

Une fois de plus, les délégués en poste à Djakarta ont visité des lieux de détention dans différentes parties de l'Indonésie. En collaboration avec la Croix-Rouge indonésienne, ils ont fourni une assistance matérielle et médicale en fonction des besoins, donné aux détenus la possibilité de renouer les liens ou de rester en contact avec leurs proches, et organisé des visites familiales auprès des détenus incarcérés loin de leur foyer. Le CICR a également assuré le suivi de dossiers médicaux individuels et, dans certains cas, fourni une assistance financière pour permettre l'hospitalisation.

Les visites de personnes détenues dans des bases militaires à Aceh, auxquelles les autorités avaient dans un premier temps donné leur aval, ont été suspendues au mois de mars. Dès cette période, l'accès a été refusé, au même titre que toute autre activité de terrain dans la région d'Aceh. Au terme de la période considérée, aucune solution n'avait encore pu être trouvée, malgré de nombreuses rencontres à haut niveau avec des représentants du gouvernement.

Les délégués ont recueilli et traité des demandes de recherches, transmis des messages Croix-Rouge et organisé, avec la Croix-Rouge indonésienne, un atelier consacré au service de recherches et de messages, auquel ont participé des employés de la Société nationale venant de toutes les parties de Sumatra.

Les troubles ont continué à Timor-Est, en particulier en relation avec les élections indonésiennes, au mois de mai. Des attaques et affrontements se sont produits entre des bandes de jeunes rivales ou encore entre les forces de sécurité et l'opposition armée. Des arrestations massives ont suivi. Le CICR a visité des lieux de détention, tant dans le cadre de ses séries de visites semestrielles que de manière ponctuelle. Jouant le rôle d'intermédiaire neutre, il a veillé au respect du droit humanitaire dans diverses situations.

Les équipes du CICR et de la Société nationale chargées des questions d'approvisionnement en eau et d'assainissement ont poursuivi leurs activités, réalisant divers projets allant du forage de puits individuels à la construction d'importants réseaux de distribution. Le personnel de la Société nationale, avec l'aide d'un agent de santé expatrié, a continué le programme d'éducation et de suivi en matière de santé publique. Deux équipes mobiles ont parcouru Timor-Est, afin d'encourager des mesures de prévention et de traitement approprié de maladies courantes, mais

visites de détenus

affrontements à Timor-Est

*séminaire pour les forces
armées indonésiennes*

dangereuses. Elles ont obtenu des résultats positifs dans un certain nombre de zones. Ces activités de renforcement des infrastructures et de santé publique ont exigé une présence constante du CICR dans des régions reculées du territoire. Le personnel a profité de cette présence pour faire connaître le droit humanitaire à la population locale.

Le Portugal n'ayant pas de représentation diplomatique en Indonésie, le CICR a émis des titres de voyage et pris des dispositions pour le transfert au Portugal de Timorais de l'Est qui avaient demandé asile auprès d'ambassades étrangères, d'anciens fonctionnaires de l'administration coloniale portugaise et de plusieurs personnes en situation de détresse. Les délégués ont transmis des messages Croix-Rouge entre des Timorais vivant à Timor-Est et des membres de leur famille établis ailleurs, et ont aidé à réunir des familles timoraises dispersées en raison de la situation politique.

Le CICR et les forces armées indonésiennes ont organisé le premier séminaire jamais mis sur pied à l'intention des Forces spéciales, au cours duquel 50 officiers ont débattu du droit humanitaire et des droits de l'homme avec des délégués et un expert extérieur. Le personnel du CICR a participé à un certain nombre de manifestations similaires organisées par l'armée et des universités, ou conjointement

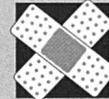
DJAKARTA
Délégation régionale



- visité 69 détenus (dont 19 pour la première fois) dans 16 lieux de détention en Indonésie et 433 personnes (dont 328 pour la première fois) incarcérées en relation avec la situation à Timor-Est dans 51 lieux de détention ;
- financé 95 visites des familles auprès de 72 détenus ;



- émis 38 titres de voyage ;
- organisé le transfert vers le Portugal de 38 Timorais de l'Est ;
- transmis 158 messages Croix-Rouge en relation avec Timor-Est ;
- visité et assisté 13 villages frappés par la sécheresse en Irian Jaya, avec une population totale d'environ 8 000 personnes ;



- effectué des visites régulières de promotion de la santé dans 35 villages isolés ;
- capté huit nouvelles sources d'eau potable et assuré l'entretien de sept systèmes existants d'approvisionnement en eau à Timor-Est.

avec elles. Des sessions ont notamment eu lieu à l'intention du personnel des services de sécurité à Timor-Est. Le délégué du CICR chargé de la diffusion a également pris la parole lors d'un colloque organisé par la Croix-Rouge indonésienne à l'intention de représentants du gouvernement, de l'armée et de la société civile.

Au mois de septembre, une équipe conjointe CICR/Croix-Rouge indonésienne a effectué une mission d'évaluation dans une zone montagneuse de la région troublée d'Irian Jaya, durement frappée à la fois par la sécheresse liée au phénomène climatique *El Niño* et par les accrochages épisodiques entre l'OPM* et les forces de sécurité indonésiennes. L'équipe a constaté que le manque d'eau, allié aux mauvaises récoltes qui en avaient résulté, avaient déjà entraîné la malnutrition chez un habitant sur quatre dans les régions étudiées, et qu'un grand nombre de personnes au sein de cette population affaiblie étaient victimes du paludisme et de diverses infections. Le CICR et la Société nationale ont donc lancé une opération — difficile sur le plan logistique —, afin de venir en aide aux communautés les plus vulnérables à la sécheresse (les villages de montagne isolés) en améliorant l'accès aux vivres, à l'eau potable et aux soins médicaux. Les délégués ont aussi visité des détenus dans diverses prisons en Irian Jaya.

Au mois de février, le CICR, le Croissant-Rouge de Malaisie et la Société de la Croix-Rouge de Singapour ont organisé un séminaire de deux jours à Singapour, consacré au respect du droit humanitaire et aux principes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Le président du CICR, ainsi que les secrétaires généraux de neuf Sociétés nationales de la région de l'ANASE*, ont pris part à ce séminaire.

Un représentant du CICR a participé au deuxième atelier organisé à l'intention des responsables de l'information des Sociétés nationales de la région Asie/Pacifique, qui s'est tenu à Kuala Lumpur au mois d'avril. En juin, le Croissant-Rouge de Malaisie a organisé, conjointement avec le CICR, un atelier de droit humanitaire pour les instructeurs des Sociétés nationales.

La responsabilité des activités du CICR au Myanmar a été transférée de la délégation de New Delhi à celle de Djakarta au milieu de l'année. L'assistance aux invalides de guerre au Myanmar a continué à être supervisée de manière régulière par le prothésiste coordonnateur du CICR en poste au Cambodge.

sécheresse et accrochages en Irian Jaya

séminaire pour les Sociétés nationales

* OPM : *Organisasi Papua Merdeka* (Organisation pour la libération de la Papouasie).

* ANASE : Association des nations de l'Asie du Sud-Est .

MANILLE

Délégation régionale

(Australie, États fédérés de Micronésie, Fidji, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Nauru, Nouvelle-Zélande, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Samoa, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, territoires et colonies du Pacifique)

Les négociations de paix entre le gouvernement des Philippines et divers groupes insurgés se sont poursuivies, malgré les obstacles et des explosions de violence occasionnelles, et en dépit de quelques interruptions complètes. L'accord conclu en 1996 entre le gouvernement et le MNLF* a tenu bon. Conformément à cet accord, les combattants de ce mouvement ont commencé à être intégrés au sein des forces de sécurité des Philippines.

Dans ses activités de protection, le CICR a continué à se concentrer sur l'enregistrement et le suivi des personnes arrêtées en relation avec l'insurrection et les activités sécessionnistes aux Philippines. Pendant leur série annuelle de visites, les délégués ont évalué les conditions matérielles et psychologiques de détention et transmis des messages Croix-Rouge, afin de rétablir ou de maintenir le contact entre les détenus et leur famille. Ils ont effectué des visites supplémentaires en fonction des besoins pour observer l'évolution de la situation. Conjointement avec la Croix-Rouge philippine, le CICR a organisé et financé des voyages de familles trop démunies pour pouvoir rendre visite à leurs parents incarcérés dans des lieux de détention éloignés.

À Mindanao, des milliers de familles ont été déplacées en raison des affrontements du mois de janvier, et 60 000 personnes ont dû fuir les combats en juin et en juillet. Il s'agissait dans les deux cas de combats opposant les forces armées philippines et le Front islamique moro de libération (*Moro Islamic Liberation Front*). La Croix-Rouge philippine et le CICR sont alors entrés en action, distribuant des vivres et d'autres articles essentiels à quelque 40 000 personnes dans le besoin. Le CICR a aussi couvert les dépenses médicales des civils blessés dans les accrochages entre la NPA* et les forces de sécurité dans diverses parties du pays. La vague de violence à Mindanao a conduit le CICR à détacher un délégué à plein temps pour cette région.

Un séminaire sans précédent sur les mines terrestres s'est tenu à Manille au mois de juillet. Organisé conjointement par le CICR, la Croix-Rouge philippine et le département philippin des Affaires étrangères, il a réuni des officiers supérieurs, des

* MNLF: *Moro National Liberation Front* (Front moro de libération nationale).

* NPA: *New People's Army* (Nouvelle armée du peuple).

*des milliers de déplacés
à Mindanao*

spécialistes des questions de défense et des experts du déminage de 18 pays du monde entier. Le CICR a également organisé, pour le cours d'état-major général et de commandement des forces armées philippines, une session de quatre jours sur le droit humanitaire, qui a réuni des officiers des Philippines, d'Indonésie, de Malaisie et de Thaïlande. En octobre, le CICR a mis sur pied le premier atelier de droit humanitaire jamais organisé à l'intention des instructeurs militaires des Philippines. La diffusion a continué à occuper une place essentielle dans les activités de terrain des délégués. Des séances visant à encourager le respect des règles relatives à la conduite de la guerre ont été organisées dans divers cadres, notamment dans le contexte des activités de formation en vue de l'intégration d'anciens combattants du MNLF au sein des forces nationales de sécurité. Le président du CICR s'est rendu aux Philippines au mois de décembre pour commémorer le cinquantenaire de la fondation de la Société nationale. À cette occasion, il a rencontré divers représentants de la Croix-Rouge philippine, du gouvernement et de la société civile.

Tout au long de l'année 1997, le CICR a maintenu des contacts réguliers avec les autorités de Papouasie-Nouvelle-Guinée au sujet de la situation dans l'île de Bougainville, déchirée par le conflit, et de l'offre de services qu'il avait formulée en 1996⁶. Toutefois, à la fin de l'année, il était permis d'espérer qu'un accord de paix durable pourrait être conclu dans un proche avenir.

Les Sociétés nationales de Kiribati et de Palau ont été officiellement reconnues par le CICR en 1997.

⁶ Voir le *Rapport d'activité* 1996 du CICR, p. 161.

séminaire sur les mines terrestres

MANILLE
Délégation régionale



- visité 417 détenus (dont 108 pour la première fois) dans 86 lieux de détention aux Philippines ;
- distribué, selon les besoins, des articles de loisirs et d'hygiène personnelle, et fourni aux lieux de détention les articles nécessaires à la santé des détenus ;
- financé les visites des familles auprès de 188 détenus aux Philippines ;

EN 1997, LE CICR A :



- distribué 150 tonnes de secours à 40 000 personnes déplacées par les combats aux Philippines ;
- organisé des séances de diffusion pour 184 membres des forces armées, 686 membres de Sociétés nationales et plus de 500 civils ;



- organisé (bien que la situation dans l'île de Bougainville ait rendu difficile la diffusion du droit humanitaire) deux ateliers d'une journée à l'intention de 50 officiers des forces de défense de Papouasie-Nouvelle-Guinée, et mis sur pied des séances de diffusion pour le personnel et les volontaires de la Croix-Rouge de Papouasie-Nouvelle-Guinée.